

Société de Mythologie française

Association (loi de 1901) fondée en 1950

N° W 751021415 – Sirene : 515 033 637 00015 – APE 9499Z – Site : www.mythofrancaise.asso.fr

48^e CONGRÈS – 24 – 28 août 2026 ÉGUZON (Indre)

*

Président du congrès : M. Guillaume Leroy, Président de la SMF

Comité d'organisation : le Bureau de la SMF

Comité scientifique : M^{me} Françoise Clier-Colombani, MM. Jacques Berruchon, Philippe Huet, Guillaume Kauss, Bernard Laurent, Jean-Pierre Martin, Claude Maumené, Jacques Merceron, Dominique Pauvert, Michel Tinet

Organisateur délégué : M. Philippe HUET, courriel : philippehuet45@sfr.fr ; tél. : 06 14 02 94 97

Le congrès a lieu à la **BASE DE PLEIN-AIR LAC D'ÉGUZON**, 8 chemin du Pradet, CHAMBON,
36270 ÉGUZON, tél. : 02 54 47 46 13

Accès : autoroute A20 Occitane : sortie 20, Les Cinq Routes, D36 : Éguzon, Chambon (plage), chemin du Pradet ;
par le rail : gare d'Éguzon-Chantôme.

Accueil à la BASE DE PLEIN-AIR LAC D'ÉGUZON : lundi 24 août à partir de 16 heures
Ouverture du congrès : mardi 25 août, à 9 heures

THÈME – APPEL À COMMUNICATIONS – PROGRAMME – INSCRIPTION (pages 11 et 12)

Ce 48^e congrès a pour **thème** :

SORCELLERIE ET MAGIE POPULAIRE : ORIGINES, ANTÉCÉDENTS, TEMPS LONG DES CROYANCES

La Société de Mythologie française appelle à l'occasion de son 48^e congrès en août 2026 l'ensemble de la communauté scientifique à étudier les mythes, légendes, contes, rites ainsi que les différentes formes de littérature ou d'art populaire (y compris peinture, chants, danses, poésies, prières...) relatifs à ce thème tel qu'il est cerné ci-après.

La SMF

La Société de Mythologie française (SMF), sous l'impulsion initiale d'Henri Dontenville (*La Mythologie française*, 1948), étudie depuis 1950 les « dits et récits » (*Les Dits et récits de mythologie française*, 1950), retranscrits ou parfois réélaborés par la littérature, impliquant les êtres, les lieux, les monuments, les rites et conduites à visée sacrée, et les autres éléments fabuleux trouvés sur les terroirs de la France et dans les mondes voisins, présentant souvent une spécificité, hors de la mythologie dite « classique ».

Son objet est ainsi d'inventorier, étudier et faire connaître la mythologie décelée sous des formes aussi diverses que : récits épiques, chroniques, romans anciens, contes, traditions orales, vies des saints, rites profanes et sacrés, sites et monuments à légendes, géographie ancienne, langues locales, etc., en faisant appel aux enseignements connexes du folklore, de l'hagiographie, de la préhistoire et de l'archéologie, de l'archéo-astronomie, de la topographie, de la toponymie, de la linguistique, sans exclure les comparaisons avec l'ensemble du domaine indo-européen.

Aboutissant à une discipline, initialement résumée sous le terme de « mythologie française », cette recherche s'exerce sur ces nombreux champs et au moyen des différents outils habituels à l'ethnologie. Ainsi se soumettent à l'analyse et sont mises au clair la portée, la signification, la valeur symbolique de ces récits, usages, traditions parfois encore vivantes, et souvent en sont reconnues les sources ou filiations.

.../...

Ces données et ces résultats que le Bulletin de l'association, *Mythologie française*, consigne depuis 76 ans, la SMF s'efforce de les cartographier : « cartes mythologiques », « répertoire mytho-géographique », puis un « atlas mythologique », en cours (traité par départements), avec indexation selon le *Motif-Index of Folk-Literature* de S. Thompson, étendue aux contes-types de Aarne-Thompson et Delarue-Ténèze.

Elle s'efforce également **de les interpréter et les mettre en juste perspective dans l'ensemble de la pensée mythologique universelle.**

Les congrès et sessions de la Société sont pour les chercheurs concernés par ce domaine et par de telles voies de compréhension l'occasion de confronter leurs méthodes et de faire part de leurs avancées. Afin aussi de dynamiser et renouveler les travaux, les congrès sont organisés en ciblant une thématique définie.

*

APPEL À COMMUNICATIONS

ARGUMENTAIRE

En 1989, dans sa *Storia notturna* (traduite en français en 1992 sous le titre *Le Sabbat des sorcières*), l'historien italien Carlo Ginzburg regrettait que les instruments analytiques offerts par l'histoire des religions et le folklore aient jusqu'ici peu été utilisés pour étudier les documents jalonnant l'histoire de la sorcellerie et en particulier ce que ces documents laissent entrevoir des croyances des principaux intéressés¹. Depuis, plusieurs travaux ont adopté ce type d'approche, soulignant particulièrement les croisements entre sorcellerie et folklore.

Le 48^e congrès de la Société de Mythologie française a pour ambition de contribuer à ces recherches, en portant sur le phénomène de la sorcellerie le triple regard de l'histoire des religions, du folklore et, lorsque cela semble possible, de la mythologie comparée.

Sans contester du tout la valeur des riches analyses sociologiques ou politiques qui visent à mieux comprendre la persécution subie par celles et ceux accusés de sorcellerie, ce congrès ne s'inscrit donc pas dans cette perspective, mais dans celle, plus récente, qui cherche à reconstituer leurs croyances, à en dévoiler, pour reprendre là encore une expression de C. Ginzburg, toute la *richesse symbolique*², et à en retracer la longue histoire, afin d'en identifier les modèles, surtout lorsque ceux-ci sont de type religieux ou mythologique.

On entendra ici par « *sorcellerie* » toute forme de magie populaire faisant l'objet d'une réprobation plus ou moins forte ou, du moins, à laquelle s'attachent des connotations inquiétantes. Néanmoins, lorsque leur problématique le demande, les propositions de communications pourront élargir leur sujet à toutes les variétés de magie et de médecine populaires.

Les communications devront s'attacher en priorité à un matériel français ou issu de régions francophones, mais les comparaisons avec le reste de l'Europe sont autorisées et même recommandées. Elles pourront porter sur toute période de l'histoire de la sorcellerie, et considérer le sujet aussi bien au prisme des procès s'étant déroulés du XIV^e au XVIII^e siècles qu'à celui des faits relevés par les folkloristes des XIX^e et XX^e siècles. Les travaux de la Société de Mythologie française ayant pour sujet essentiel les traditions orales ou l'influence directe de celles-ci sur diverses sources écrites, les propositions centrées sur des productions contemporaines (romans, jeux...) ou sur des mouvements récents se réclamant de la sorcellerie (*wicca*...) ne seront généralement pas acceptées.

Les communications ne pourront se borner à énumérer des faits déjà publiés ailleurs, mais devront, lorsqu'elles ne portent pas sur des documents inédits, émettre des hypothèses nouvelles au sujet du matériel étudié. Elles s'inscriront autant que possible dans un ou plusieurs des axes de recherche suivants :

— Permettre une meilleure connaissance des croyances et des pratiques de celles et ceux désignés comme sorciers ou sorcières, à une époque et dans une région donnée, ou des croyances populaires à leur sujet, ainsi que des récits oraux les mettant en scène ;

.../...

¹ Ginzburg, Carlo, *Le Sabbat des sorcières*, 2022, Paris, Gallimard, pp. 31-32.

² *Ibid.*, p. 19.

- Mettre en évidence des continuités entre croyances, récits ou pratiques sorcellaires d'époques distinctes ;
- Analyser les liens entre sorcellerie et folklore (légendes, croyances populaires, types divers d'êtres fantastiques...) ;
- Explorer l'influence éventuelle de mythes ou de représentations théologiques non chrétiennes sur le développement des croyances liées à la sorcellerie.

À cette fin, les sujets qui suivent, dont la liste n'est pas exhaustive, sont particulièrement signalés à l'attention des candidats :

LA SORCELLERIE AU REGARD DES FOLKLORISTES : CROYANCES, PRATIQUES, LEGENDES, CONTES

Pratiques et croyances

Les folkloristes des XIX^e et XX^e siècles ont recueilli une masse considérable d'usages relevant de la magie populaire, ainsi que de croyances concernant les « *sorciers* ». Ces dernières peuvent être reliées à leurs pratiques réelles ou, plus souvent, s'en éloigner considérablement, jusqu'à n'avoir plus aucun rapport avec elles. Toutes, néanmoins, méritent l'intérêt du chercheur. Toutes les études permettant d'analyser plus précisément tel ou tel aspect de ce vaste ensemble de traditions seront ici bienvenues, qu'il s'agisse d'établir des inventaires, de dresser des cartes, d'esquisser de possibles faciès régionaux, de dégager des rapports encore inaperçus entre différents traits du phénomène sorcellaire, ou entre ces traits et, par exemple, d'autres croyances...

Parmi les nombreux aspects particuliers pouvant faire l'objet de telles études, on citera entre autres la sorcellerie positive, et les liens, voire l'amalgame, entre sorciers et guérisseurs (*panseux de secret* du Bas-Berry, *persigneux* du Sancerrois, *rhabilleurs* du Dauphiné, *signadore* corses...) ; la popularité et l'utilisation des grimoires de sorcellerie (*Grand Albert*, *Petit Albert*, *Clavicules de Salomon*, *La Poule noire*...), les formules utilisées, les rites (comme celui de battre de l'eau avec des perches pour provoquer une tempête...), le matériel mis en jeu (poupées à clous, malédictions écrites, objets religieux détournés...) ; les effets les plus fréquents des sorts (*nouer l'aiguillette*, faire mourir le bétail, tarir ou détourner le lait, comme font les *crémottes* ou soutireuses de beurre du Loiret – mais le thème se retrouve dans la plus grande partie de l'Europe, corrompre le beurre, empêcher les chevaux d'avancer, ou au contraire les rendre agités...) – ; les associations récurrentes entre certains métiers et la condition de sorciers (ainsi de ces bergers sorciers évoqués aussi bien dans le Cotentin par J. Barbey d'Aurévilly dans *L'Ensorcelée* que beaucoup plus récemment par Jean Mellot en Sancerrois, et qu'on trouvait déjà en Brie à la fin du XVII^e siècle, ou bien de la réputation de sorcier faite aux hongreurs dans le Maine) ; les types particuliers de sorciers (meneurs de loups du Berry, du Morvan, du Languedoc ou d'autres régions encore ; *Mazzeri* de Corse... ; les moyens de lutte contre la sorcellerie (qu'il s'agisse des méthodes utilisées pour détecter les sorciers, pour se prémunir des maléfices, ou pour désensorceler les victimes) ; les liens entre sorciers et saints (parfois étonnamment proches, comme dans le cas des adjurations à Saint-Yves-de-Vérité, toujours pratiquées au XX^e siècle, et parfois résolument opposés l'un à l'autre, comme le montre par exemple la longue popularité des médailles de saint Benoît)...

Le légendaire des sorciers

Comme dans de nombreux autres pays d'Europe, les sorciers occupent une place importante dans le légendaire français. Là encore, toutes les études systématiques d'une région, d'un type de légende ou encore d'un aspect des récits seront encouragées.

Ainsi, prolongeant les préoccupations géographiques qui guident les recherches de la SMF depuis sa création, pourra-t-on tenter de mieux cartographier les lieux où sont supposés s'assembler les sorciers (landes, montagnes, étangs, marais, sites fameux comme le sommet du puy de Dôme, *akelarreak* basques...), à l'échelle régionale ou nationale, afin de déterminer si se dessinent des groupements autres que ceux imposés plus ou moins trivialement par la géographie physique.

Les liens de nature diverse avec les animaux pourront aussi être particulièrement scrutés, que ceux-ci apparaissent comme compagnons – les *familiers* – des sorciers (crapauds, lézards, animaux noirs surtout...), métamorphoses de ces derniers (comme dans les nombreux sabbats de chats), bêtes maléfiques semblables à leurs maîtres (ainsi des pies, messagères des sorciers dans le Poitou, et assistant elles-mêmes au sabbat le jour de la Transfiguration à Toulouse), réservoirs d'ingrédients indispensables, ou encore victimes des maléfices.

On pourra encore porter l'attention, entre de nombreux autres exemples, sur les danses des sorcières (parfois associées aux « ronds de sorcières », également nommés « ronds de fées »), les tentatives des sorciers pour déterrer des trésors, le rôle des rivières pour désensorceler ou comme barrière à la magie (ainsi dans les Hautes Vosges, ou dans le Finistère), les « bateaux de sorcières » bretons (*Bagou sorseurez* de l'île de Sein), l'émergence des « prêtres sorciers »...

Sorcières et sorciers des contes

Si la figure de la sorcière (ou, beaucoup plus rarement, celle du sorcier), telle qu'elle apparaît dans les contes populaires, est généralement bien différente de celle que nous laissent voir croyances et légendes au sujet des jeteurs de sorts « réels », il conviendra néanmoins d'interroger sa présence dans ces récits, de repérer ses occurrences dans les contes relevant de la tradition orale française, d'en dégager les spécificités et, peut-être, de tenter d'expliquer celles-ci. Les contes du *Roi des poissons* (ATU 303), de *La Recherche de l'époux disparu* (ATU 425), de *La Mère traîtresse* (ATU 590) ou, bien sûr, de *Blanche-Neige* (ATU 709, bien que celui-ci soit en fin de compte très peu présent dans le matériel français) entre autres pourront être scrutés dans cette optique.

LA SORCELLERIE AU REGARD DE L'HISTOIRE : CONTINUITES, RESURGENCES, TRANSFORMATIONS

D'assez nombreuses croyances et pratiques relatives à la sorcellerie semblent avoir traversé les siècles, parfois sans subir de changements majeurs : identifier les héritages, les reprises, les filiations, de l'Antiquité au Moyen Âge, du temps des procès à l'époque contemporaine, pourra constituer une des directions de recherche importantes de ce congrès.

Parmi de nombreux phénomènes semblant s'inscrire dans le temps long, on citera par exemple l'influence des sorciers sur les phénomènes météorologiques (encore bien présente dans le folklore contemporain, on la trouve déjà au haut Moyen Âge avec la fameuse mention des tempestaires par l'évêque Agobard de Lyon et, plus tôt encore, parmi les pouvoirs du *goês* grec de l'Antiquité qui, à l'instar de certains de ses homologues contemporains, sait également comment ruiner les récoltes ou contrôler les corps célestes) ; l'existence des meneurs de loups et leur assimilation aux sorciers (encore observée dans les années 1970 dans le Berry par l'ethnologue Daniel Bernard, cette association se trouve déjà dans les fameux procès de sorcellerie du Carroi de Marlou, à la fin du XVI^e siècle, ou celui de Jacqueline Saddon, au début du XVII^e) ; le lien du sorcier avec des esprits divers (on peut là encore penser aux *daemones* dont le *goês* tire l'essentiel de ses pouvoirs et qui, moyennant une réinterprétation chrétienne, ont peut-être pu se retrouver dans les démons contrôlés par les sorciers plus tardifs) ; l'utilisation de poupées de cire (déjà Platon, dans les *Lois*, mentionne celles que certains déposent aux carrefours) ; les contacts du sorcier ou de la sorcière avec les morts (du *goês*, là encore, qui d'après Platon a le pouvoir d'évoquer les morts, à ce guérisseur languedocien de la première moitié du XX^e siècle qui, dans son « *cahier de secrets* » édité par Jacques Lacroix, dit protéger ses clients des sorts envoyés par les sorciers aidant les défunts irascibles, en recourant lui-même aux services d'une demi-sorcière, seule capable de parler aux trépassés)...

Dans cette longue histoire enjambant les siècles, l'analyse de la littérature médiévale française (cette littérature qui verra dès le XII^e siècle le mot *sorcière* s'appliquer non plus aux praticiennes d'un art divinatoire, mais à des magiciennes aux pouvoirs inquiétants) pourra constituer un précieux relais.

Des trois sorcières bourguignonnes d'*Amadas et Ydoine* à celles volant jusqu'au sabbat dans *Perceforest*, en passant par l'horrible vieille magicienne ressuscitant les chevaliers morts dans la *Continuation* de Gerbert de Montreuil, sans compter la reprise de figures antiques célèbres (ainsi des apparitions de Médée dans le fameux *Roman de Troie*), on y trouvera plusieurs aïeules de la figure classique de la sorcière, dont l'étude détaillée pourra permettre de comprendre les transformations progressives.

LA SORCELLERIE ENTRE HISTOIRE ET FOLKLORE

Procès de sorcellerie et motifs narratifs folkloriques

Depuis de nombreuses années maintenant, la recherche s'est intéressée aux sources populaires, traditionnelles, folkloriques, des procès de sorcellerie et des récits qui les ont accompagnés. Il y a une quinzaine d'années, la folkloriste britannique Jacqueline Simpson invitait ses pairs à scruter l'ensemble des sources (confessions, dépositions des témoins, brochures de colportage relatant plus ou moins fidèlement les procès...) à la recherche de types de légendes ou de motifs narratifs bien identifiés par ailleurs, tels que ceux répertoriés par Reidar Christiansen ou Stith Thompson. C'est là un travail de repérage qui, pour les sources francophones, peut être encore utilement mené lors de ce congrès.

Sorcières et fées

La question ancienne et complexe des rapports entre sorcières et fées pourra faire l'objet d'une attention particulière. En France, au début des années 1600, le juriste et démonologue Henry Boguet soulignait déjà lui-même la comparaison, en disant les danses des sorcières « *semblables à celles des fées vrais Diabls incorporez qui regnoient il n'y a pas longtemps* ». Et dès le début du XIX^e siècle, Jakob Grimm avait posé explicitement le problème du rapport entre croyances au sujet des sorcières et croyances portant sur les fées, percevant une continuité importante entre celles-ci et celles-là.

Or, cette continuité semble concerner la plus grande partie de l'Europe. On sait qu'en Écosse, au XVI^e et au XVII^e siècles, plusieurs femmes accusées de sorcellerie dirent avoir rejoint « *les bonnes gens* » ou « *les bons voisins* », autrement dit les fées, et avoir rencontré leur reine. En Sicile, Giuseppe Pitré avait montré que les *doñas de fuera* étaient en partie fées, en partie sorcières, sans que quiconque pût bien distinguer les deux. Aux XVI^e et XVII^e siècles, plusieurs Siciliennes accusées d'être sorcières avaient précisément affirmé être des *doñas de fuera*. En Lettonie, Sandis Laime a montré que la caractérisation des plus récentes sorcières « diaboliques » descendait en partie de représentations plus anciennes, où les *raganas* (« sorcières ») apparaissaient d'abord comme des êtres surnaturels, proches des fées et des lavandières nocturnes. Dans le monde germanique, Claude Lecouteux a rappelé que dans un grand nombre de gloses, le terme d'ancien haut-allemand *Hagazussa* (ancêtre de l'allemand *Hexe*, « sorcière ») ne désignait jamais un être humain, mais une créature fantastique semblable aux Euménides. Pour le savant médiéviste, « les sorcières représentent l'aspect négatif des fées³. » Les premières ont-elles pris la succession des secondes ? Quels éléments les données françaises apportent-elles à ce très vaste dossier ?

Sorcellerie et vol nocturne

Depuis plusieurs décennies, la croyance médiévale aux pérégrinations nocturnes de troupes de femmes, conduites par une meneuse éminente et surnaturelle, a été identifiée par de nombreux historiens comme un des principaux composants ayant ensuite donné naissance aux représentations classiques de la sorcellerie. Le premier témoin d'importance est ici le célèbre *Canon episcopi*, qui, au début du X^e siècle, condamne la superstition « stupide et débile » de ces femmes prétendant que, certaines nuits, elles parcourent une grande distance sur le dos de divers animaux pour accompagner leur maîtresse, la déesse Diane (ou, ajoute l'évêque Burchard de Worms en reprenant le texte, Hérodiade).

.../...

3 Lecouteux, Claude, *Au-delà du merveilleux. Essai sur les mentalités du Moyen Âge*, 1998, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 73.

En France, au XIII^e siècle, Guillaume d'Auvergne, dans son *De Universo*, évoque les esprits féminins visitant maisons et celliers sous la conduite de Satia, ou Domina Abundia. Et Jean de Meun, bien sûr, dans le *Roman de la Rose*, s'en prend à celles qui « *par lor folies / cuident estre par nuit estries / errans avec dame Habunde* ».

Pour plusieurs auteurs, le berceau de ces croyances semble être une zone franco-germanique. Si les principaux textes ayant jalonné l'histoire de ces représentations sont bien connus, il n'est pas exclu que des investigations approfondies de la littérature médiévale française, comme de ses cousines allemande et italienne, puissent mettre au jour de nouvelles pièces à verser au dossier, nous permettant ainsi de mieux comprendre comment cet imaginaire s'est constitué, a évolué, et quelles étaient ses sources. De telles recherches pourront constituer un axe important de ce congrès.

La question non encore résolue de l'identité de la souveraine à la tête de ces compagnies nocturnes, problème ayant souvent exercé la sagacité des mythologues (Hera, Hécate, Epona, les Matrones ou bien encore les Valkyries ont toutes été envisagées comme modèles de cette figure) pourra elle aussi être explorée en détail.

Quant aux légendes de chasses sauvages et autres récits de processions nocturnes des morts, si certains auteurs, comme Ronald Hutton, y voient une tradition entièrement distincte de la précédente, et n'ayant pas joué de rôle véritable dans la constitution du phénomène sorcellaire, la similitude des croyances incite malgré tout à examiner leurs possibles parallèles. Les données françaises sont ici très nombreuses, et pourront être utilement reprises.

Sorcellerie et garouage

La capacité des sorciers à se transformer en divers animaux compte parmi les pouvoirs qui leur sont le plus souvent attribués par diverses traditions. Le récit de la sorcière blessée sous une forme animale et que sa blessure, persistant une fois qu'elle est revenue à sa forme humaine, permet de démasquer, connu depuis l'Antiquité, est une des légendes ayant trait à la sorcellerie parmi les plus répandues en Europe, et en particulier en France. Au tout début du XVII^e siècle, l'érudit ardennais Remacle Mohy du Rond-Champ évoquait encore, dans son *Cabinet historial*, les sorciers auxquels le Diable permettait de prendre l'apparence de loups, boucs, chiens ou chats. À la même époque, dans le Labourd, Pierre de Lancre rapprochait les sorcières qu'il persécutait des loups-garous, leur attribuant une même capacité à connaître une extase diabolique, que ceux-ci interprétaient à tort comme une sortie de leur âme hors de leur corps. Et à la fin de ce même siècle, les croyances rapportées par le nommé Thiess, habitant de la Livonie accusé d'être un loup-garou, s'apparentent étonnamment, comme l'a bien montré C. Ginzburg, à celles des *benandanti* frioulans. Bien que les légendes françaises de garous semblent le plus souvent assez différentes du légendaire des sorciers, les ponts entre les unes et les autres ne sont sans doute pas absents, et mériteraient d'être mieux identifiés.

L'HORIZON MYTHOLOGIQUE DE LA SORCELLERIE

Margaret Murray voyait dans les aveux produits lors des procès de sorcellerie d'authentiques descriptions de rites relevant d'une religion préchrétienne de la fertilité. Si ses hypothèses ont été depuis longtemps invalidées, on sait que, néanmoins, dès sa préface des *Batailles nocturnes*, Carlo Ginzburg a insisté sur le « noyau de vérité » que contenaient ces travaux. En particulier, l'historien admet que certaines de ces descriptions peuvent être rattachées à d'anciens cultes agraires : « simplement, elles portent sur des mythes et non sur des rites⁴. »

Une telle approche permet selon Ginzburg de rendre compte de toutes les particularités de ces récits mieux que ne le font des explications fonctionnalistes un peu courtes : « (...) nous rencontrons souvent une richesse symbolique qui ne semble pas pouvoir être réduite aux besoins psychologiques de sécurité, aux tensions de voisinage et aux idées générales sur la causalité qui étaient courantes⁵... ».

.../...

4 Ginzburg, Carlo, *op. cit.*, p. 27.

5 *Ibid.*, p. 19.

Mieux encore, Ginzburg n'a pas hésité à rapprocher le motif du voyage en esprit, présent dans de nombreux récits de sorcellerie, d'un ancien fonds chamanique, ainsi qu'à voir dans les différentes meneuses des troupes féminines nocturnes des héritières d'une maîtresse des animaux eurasiatique, et à supposer que de telles croyances auraient pu parvenir en Europe de l'ouest selon une séquence « nomades des steppes > Scythes > Thraces > Celtes⁶. » Si ces hypothèses sont hardies et ouvertement spéculatives, elles rejoignent néanmoins parfaitement la volonté de la Société de Mythologie française d'identifier les mythes et représentations religieuses à l'origine de multiples croyances. Les travaux s'inscrivant dans cette perspective, dès lors qu'ils font preuve de la rigueur indispensable, seront donc également encouragés.

Mots-clés

Mythologie, sorcellerie, sorcière, magicienne, fée, panseur, meneur de loup, tempestaire, *benandanti*, *mazzeri*, garou, grimoire, sorts, formule magique, dagyde, vol nocturne, chasse sauvage, procès de sorcellerie, traditions populaires, contes, légendes.

Bibliographie jointe

Personne référente pour le thème :

M. Guillaume LEROY, smfpresidence@mailo.com.

MODALITES DE SOUMISSION

Les propositions sont recevables pour trois formes de contributions : communication orale lors du congrès, qui sera dans le délai mentionné ci-après suivie de sa transcription développée par l'auteur pour la parution aux *Actes* ; présentation sous forme de poster lors du congrès ; article écrit en vue de parution avec les *Actes*.

Pour la soumission au Comité scientifique les propositions ne devront pas dépasser 5000 signes, bibliographie provisoire et espaces compris. **Elles consistent à exposer simplement le sujet, à formuler explicitement la question posée, à en justifier le choix et à montrer les étapes permettant de la traiter, sous la forme d'une esquisse de plan.** Il est important de montrer comment la contribution proposée s'inscrit dans les axes d'étude du congrès, et comment elle fera avancer la réflexion sur le thème retenu. Elles comportent en outre un titre, trois à cinq mots-clés et une illustration (fichier .jpeg ou .png séparé).

Elles sont obligatoirement accompagnées des coordonnées du contributeur y compris **ses adresses électronique et postale**, et, s'il le souhaite, son statut professionnel et les éventuelles affiliations institutionnelles.

Ces propositions de contributions devront être envoyées **exclusivement à :**

secretariatsmf@orange.fr

avant le 15 juin 2026.

Aucune soumission par courrier postal, ou *via* une autre adresse courriel, ne sera prise en compte.

Les propositions de contributions orales basées sur la thématique du congrès mais qui n'y correspondraient que partiellement seront réorientées soit vers la réalisation d'un poster, soit vers une parution aux sections *ad hoc* du Bulletin de la SMF, sous réserve de l'avis de son directeur des publications.

*

.../...

6 *Ibid.*, p. 288.

CALENDRIER

- **15 juin : clôture des offres de contributions.**
- 15 juillet : notification aux auteurs des décisions du Comité scientifique.
- 15 août : transmission par les auteurs des posters, le cas échéant, et des présentations numériques, au comité scientifique pour organisation effective des séances, et confirmation de leur présence effective au congrès.
- 30 novembre 2026 : remise des textes définitifs pour publication à partir de 2027 dans les *Actes* du congrès.

COMITE SCIENTIFIQUE

PRESIDENT :

Guillaume Leroy, Maîtrise d'Histoire médiévale, Master en Sciences cognitives, président de la Société de Mythologie française ;

MEMBRES

- Jacques Berruchon, pneumologue, cancérologue, praticien hospitalier retraité, membre des Conseils d'administration de la Société nantaise de Préhistoire et de la Société de Mythologie française, chercheur indépendant : organisations des espaces sacrés, héritages préhistoriques ;
- Françoise Clier-Colombani, professeure certifiée hors classe en lettres modernes, maîtrise en littérature comparée et en histoire de l'Art (Paris X), docteur en histoire et civilisation (EHESS), chercheuse indépendante, notamment autrice de livres sur la fée Mélusine ; direction conjointe de *Patrimoine légendaire et Culture populaire : le gai savoir de Claude Gaignebet*, (L'Harmattan, 2019), vice-présidente de la Société de Mythologie française ;
- Philippe Huet, folkloriste, chercheur indépendant ; organisateur, avec MM. Jean-Francois Martine et Jean-Pascal Meuric, du 48^e congrès de la Société de Mythologie française ;
- Guillaume Kauss, chercheur indépendant, secrétaire de la Société de Mythologie française ;
- Bernard Laurent, relecteur de la publication *Mythologie française*, trésorier de la Société de Mythologie française ;
- Jean-Pierre Martin, ingénieur, membre du conseil d'administration de la Société de Mythologie française, chercheur indépendant en mythologie, ethnobotanique, archéoastronomie ;
- Claude Maumené, ingénieur agronome, guide conférencier, chercheur indépendant, membre de la Société Européenne d'Astronomie dans la Culture, vice-président de la Société de Mythologie française ;
- Jacques E. Merceron, docteur (Ph.D) en Littérature (université de Californie, Berkeley, USA), professeur de littérature française à l'université de Bloomington, Indiana, USA, de 1993 à 2015 ; médiéviste, chercheur en mythologie, religion populaire, traditions populaires de médecine et magie, poète ;
- Dominique Pauvert, agrégé d'histoire, docteur en Histoire de l'Art, préhistorien, ethnologue, occitaniste, chercheur associé au laboratoire MICA (Université Bordeaux Montaigne), mythologue, vice-président de la Société de Mythologie française ;
- Bernard Sergent, historien, certifié en anthropologie biologique, docteur en Archéologie et histoire ancienne, chercheur au CNRS (en retraite), mythographe, spécialiste du comparatisme indo-européen, et en Sciences des religions, président émérite de la Société de Mythologie française.
- Michel Tinet, géographe, chercheur indépendant.

.../...

SEANCES

Quatre matinées de communications sont prévues (9 h – 12 h).

Une durée maximale de 30 minutes par communication sera accordée, incluant le temps des questions du public. Chaque séance sera présidée par une personne désignée par le comité scientifique de la SMF.

Les posters resteront exposés dans un espace commun durant les trois journées pleines du congrès. Ils auront un format A0, soit 83 cm x 120 cm, orientation horizontale ou verticale.

Autres contacts utiles

Bernard Laurent, trésorier, courriel : smftresor@yahoo.fr (Demandes d'inscription).

Guillaume Kauss, secrétaire, courriel : secretariatsmf@orange.fr

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU CONGRÈS (sous réserve de modifications circonstanciées)

BASE DE PLEIN-AIR LAC D'ÉGUZON, 8 chemin du Pradet, CHAMBON, ÉGUZON

Lundi 24 août

Accueil : à partir de 16 h ;
19 h 30 : Dîner à la Base ;
Soirée : éventuelle, à définir.

Mardi 25 août

8 h 30 : Poursuite de l'accueil à la Base ;
9 h : Communications, en deux séances, avec pause-café, temps pour la librairie ;
12 h : Déjeuner à la Base ;
14 h. Départ en car : visites : *sont prévus : le musée d'Argentomagus à Saint-Marcel ; la basilique de Neuvy-Saint-Sépulchre ; la boucle du Pin, site et légendes, à Badecon-le-Pin ;*
19 h 30 : Dîner à la Base ;
21 h 15 : soirée, à définir.

Mercredi 26 août

9 h : Communications, en deux séances, avec pause-café, temps pour la librairie ;
12 h : Déjeuner à la Base ;
14 h : Départ en car : visites : *prévus : Crozant : le château, Pont-Charraud, chapelle Notre-Dame-des-Place, légendes ; les croix de Crozant ;*
19 h 30 : Dîner à la Base ;
21 h 15 : Assemblée générale de l'association.

Jeudi 27 août

9 h : Communications, en deux séances, avec pause-café, temps pour la librairie ;
12 h : Déjeuner à la Base ;
14 h : Départ en car : visite ; *prévus : La Brenne : abbatale de Méobecq, château du Bouchet, étang de la Mer rouge, légendes ; Maison du Parc naturel de la Brenne ;*
19 h 30 : Dîner à la Base ;
21 h 15 : soirée, à définir.

Vendredi 28 août

9 h : Communications, en deux séances, avec pause-café, temps pour la librairie ;
12 h : Déjeuner à la Base ;
Fin du congrès.